



NOTE AUX REDACTIONS

Dispositif médias mis en place par Eurotunnel pour le Brexit

Afin de permettre aux médias de couvrir l'entrée en vigueur du Brexit la nuit du 31 décembre dans les meilleures conditions possibles, Eurotunnel mettra en place un dispositif médias répondant aux exigences de sécurité du site et aux contraintes du contexte sanitaire actuel.

Les règles d'accès limitant fortement les capacités d'accueil médias, un dispositif de pool d'agences de presse sera actif du 31 décembre à 22h00 jusqu'au 01 janvier à 5h00 afin de mettre à disposition des médias qui le souhaitent des images et séquences du site durant cette nuit-là.

Pour rappel, en tant qu'opérateur de la seule frontière terrestre entre la France et le Royaume-Uni, Eurotunnel verra l'introduction de nouvelles formalités administratives pour le franchissement de la frontière par les véhicules Fret dès l'entrée en vigueur du Brexit le jeudi 31 décembre à minuit. Ce changement n'impactera pas le fonctionnement habituel du tunnel sous la Manche qui restera ouvert et opérationnel durant toute la nuit du 31 décembre au 01 janvier.

1. Plan média pour la nuit du Brexit : pool d'agences de presse de 22h à 5h du matin.

Le pool sera composé des agences de presse suivantes : APTN, Reuters et AFP TV.
Aucun autre média ne sera autorisé cette nuit-là sur le site ni dans les camions.

Le pool sera déployé sur les terminaux français et britanniques d'Eurotunnel. Il filmera et photographiera les premiers camions franchissant la frontière, dans les deux sens, avant de charger sur les Navettes et de débarquer sur le territoire de destination (France ou Royaume-Uni).

Pour rappel, le Brexit entrera en vigueur à partir de 23h00 heure britannique et 00.00 heure française.

Voici les lieux stratégiques où le pool sera déployé en France :



Pit Stop français - Sécurité et contrôles douaniers



Portail français du Tunnel



Plateforme de chargement et de déchargement



Rond-point avec séparation des flux



Douanes-SIVEP

Voici les endroits stratégiques où le pool sera déployé au Royaume-Uni :



Pit Stop britannique



Plateforme de chargement et de déchargement

2. **FAQs**

Avez-vous des images et des séquences vidéo déjà existantes ?

Oui, vous pouvez y accéder via : www.Salledepresse.com, Playlist Eurotunnel Brexit.

Sera-t-il possible de voyager avec l'un des chauffeurs ?

Non. Pour des raisons de sécurité, les installations d'Eurotunnel sont sous la protection des autorités pour les questions d'antiterrorisme et les caméras ne sont pas autorisées sur place, à l'exception de celles accréditées pour le pool.

La direction sera-t-elle disponible pour des interviews ?

Les demandes d'entretiens en direct avec le Directeur Général et les porte-paroles seront gérées au cas par cas.

Nous vous prions de noter qu'il n'y aura pas de possibilités de duplex depuis le site cette nuit-là.

Puis-je visiter les jours précédents ?

Nos équipes du service presse mettent tout en œuvre pour satisfaire le maximum de demandes de tournage en amont de l'événement, à partir du mercredi 30 décembre. En cas d'incapacité à vous accueillir, nous vous invitons à vous rendre sur le site www.Salleepresse.com, Playlist Eurotunnel Brexit pour accéder aux nombreuses séquences gratuites déjà disponibles.

Puis-je visiter les jours suivants ?

Nous ferons de notre mieux pour accueillir les caméras les jours suivants jusqu'au lundi 04 janvier, dans le cadre du processus d'accréditation et des contraintes sanitaires, ainsi que dans le respect du bien-être des équipes déjà fortement sollicitées par cet événement.

Qu'allons-nous voir et quand ?

Le pool fournira des images du premier camion qui franchira la ligne du Pit Stop britannique à 00.00 heure britannique, 23.00 heure française, et celui qui franchira la ligne du Pit Stop français à 00.00 heure française. Il y aura donc DEUX premiers camions.

Le premier camion arrivant du Royaume-Uni partira à bord de la navette de 01h23 et le premier camion arrivant de France à bord de celle de 02h23. Ils arriveront respectivement à 01h58 en France et à 02h58 au Royaume-Uni (les heures sont indiquées en heures françaises).

Au Royaume-Uni, une fois débarqué, le premier camion se rendra directement sur la M20 et, si nécessaire, sera contrôlé dans une zone hors site plus éloignée.

En France, si le premier camion a le **statut vert**, il roulera tout droit vers l'autoroute ; s'il a le **statut orange**, il sera dirigé vers le centre Douane-SIVEP du Tunnel géré par les autorités françaises.

Les statuts des camions sont déterminés par les autorités, au cas par cas.

Sera-t-il possible de rencontrer des chauffeurs ?

Les agences de presse du pool réaliseront des interviews des chauffeurs la nuit du 31 décembre. Autrement, les interviews avec les chauffeurs ne seront pas possibles cette nuit-là sur notre site.

Sera-t-il possible d'interviewer les autorités ?

Pour les demandes médias adressées aux autorités, veuillez contacter directement :

- Préfecture ;
- Douane française ;
- UKBF.

Qu'est-ce qui va changer dans la pratique après le Brexit pour le Fret ?

Toutes les formalités seront préremplies par les clients et téléchargées sur un portefeuille virtuel, l'Eurotunnel Border Pass. Pour ceux qui n'auront pas souscrit à ce service, il sera demandé aux chauffeurs transportant leurs marchandises de remettre les documents nécessaires à leurs passages aux agents Eurotunnel en charge des Pit Stop qui le scanneront puis le transmettront numériquement aux douanes pour traitement. A leur arrivée en France ou au Royaume-Uni, les camions seront ensuite dirigés vers des itinéraires spécifiques, en fonction de la nature de leurs marchandises.

Pour rappel, les sites du tunnel sous la Manche côté français et britannique sont soumis à des obligations de sûreté et de sécurité, notamment :

- Aucun tournage n'est autorisé sans demande préalable ;

- Tout journaliste présent sur place doit être accompagné d'un agent Eurotunnel ;
- Officiers assermentés - e. g. agent des douanes ou de la police des frontières, etc. - ne peuvent être filmés sans l'autorisation expresse de leur direction ;
- Un arrêté préfectoral interdit aux journalistes de monter dans les camions pour filmer ou prendre des photos des terminaux ;
- Tout tournage sur les sites de Coquelles (France) et Folkestone (Royaume-Uni) doit être autorisé et supervisé par l'équipe de communication d'Eurotunnel ;
- Eurotunnel se réserve le droit d'interrompre tout tournage en cas d'événement imprévu pouvant affecter la sûreté et la sécurité du site ;
- Une carte de presse valide et une accréditation préalable sont nécessaires pour accéder aux sites ;
- Les camions Fret transitant par le tunnel sous la Manche peuvent être fouillés à tout moment : la dissimulation d'appareils d'enregistrement audio et vidéo peut être considérée comme une atteinte à la sûreté et à la sécurité.

Contacts Eurotunnel

Anne-Laure Desclèves : 06.01.04.74.95

Romain Dufour : 06.20.00.31.38

Nadiera Mondongue : 07.85.36.49.22

Contacts agences

Henry Bouvier : 06 08 65 29 53

Laura Akhoun : +1-202-256-9778

mcr@afp.com

Contact presse préfecture des Hauts de France

pref-communication@nord.gouv.fr / 03 20 30 52 50

Contact presse préfecture du Pas-de-Calais

pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr / 03 21 21 20 05

Contact Service de presse de la Douane Française

presse@douane.finances.gouv.fr